



# Guide du parent



## Mots de bienvenue :

C'est encore une fois avec joie et plaisir que nous démarrons l'été 2026 du camp de jour Magicoparc avec une équipe extraordinaire ! Plusieurs activités sont au programme : des journées thématiques, des sports, des jeux de coopération, de l'art, des jeux aquatiques... Le camp de jour propose une belle programmation diversifiée.

## Pour toute question ou information, veuillez communiquer avec :

**Coordonnatrice du camp de jour** : Geneviève Dufresne (Vanille) au **450-230-7598** ou par courriel [gdufresne@sadl.qc.ca](mailto:gdufresne@sadl.qc.ca)

**Éducatrice spécialisée service d'accompagnement du camp de jour** : Jezabel St-Onge (Méduse) [jst-onge@sadl.qc.ca](mailto:jst-onge@sadl.qc.ca)

**Coordonnatrice Adjointe**: Rosalie Desjardins (Pretzel) [rdesjardins@sadl.qc.ca](mailto:rdesjardins@sadl.qc.ca)

**Coordonnatrice au service des loisirs, culture et vie communautaire** : Marie-Christine Lespérance (Eska) **450 566-1947** ou [mclesperance@sadl.qc.ca](mailto:mclesperance@sadl.qc.ca)

## Notre mission :

Faire en sorte que l'été des enfants soit à tout jamais gravé dans leur mémoire. Notre équipe d'animateurs a pour objectif d'offrir aux enfants une programmation d'activités estivales diversifiées, comportant des activités culturelles, sportives et éducatives, tout en assurant un encadrement sécuritaire.

Le camp de jour Magicoparc de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs se conforme aux exigences du Cadre de référence pour les camps de jour municipaux.

« Le Cadre de référence pour les camps de jour municipaux a été développé grâce à un partenariat entre l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et l'Association des camps du Québec (ACQ). Il comporte 45 balises obligatoires définissant les meilleures pratiques à adopter afin d'assurer la sécurité et la qualité de l'expérience des programmes de camps de jour municipaux. Seules les municipalités adhérentes au Cadre et visitées par un représentant de l'ACQ peuvent être reconnues conformes et afficher le logo en faisant foi. » (ACQ)

# Service d'accompagnement

Planifier l'intégration de votre enfant, c'est le point de départ d'un été rempli de souvenirs.

Mission

En plus d'informer et de rassurer les parents, le camp de jour Magicoparc offre une expérience d'intégration enrichissante aux jeunes ayant notamment :

- une déficience intellectuelle ;
- un trouble du spectre de l'autisme ;
- une déficience physique, motrice ou sensorielle ;
- des difficultés de communication (dysphasie, surdit , etc.) ;
- une incapacit  visuelle ;
- un trouble de sant  mentale ;
- des conditions associ es (TDAH,  pilepsie, syndrome de Gilles de la Tourette, etc.).

## L'int gration

L'int gration est un processus dynamique. Elle permet   chaque jeune d'acc der aux m mes lieux, services et activit s que les autres participants, en tenant compte de ses besoins, de ses int r ts et de son environnement.

Chaque situation est  valu e afin de d terminer les adaptations n cessaires, dans le respect du principe d'accommodement raisonnable.

## Personne-ressource

Technicienne en  ducation sp cialis e

Jezabel St-Onge (alias M duse)

[jst-onge@sadl.qc.ca](mailto:jst-onge@sadl.qc.ca)

Votre enfant a des besoins particuliers et vous souhaitez une int gration r ussie au camp de jour ? Si ce n'est pas d j  fait, veillez   compl ter votre demande pour le service d'accompagnement du camp de jour Magicoparc 2026.

Tous les documents et les informations sont disponibles sur notre site Internet.

Date limite : **10 avril 2026**

# Procédures d'arrivées et de départs

Les arrivées et les départs se feront au parc Henri-Piette  
(723, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs)



**Le chandail devra être porté lors des journées suivantes:**

- Les lundis
- Les mercredis (les jours de sorties)

Les **arrivées** se feront de **8 h 45 à 9 h**

Les **départs** se feront de **15 h 45 à 16 h**



Veillez vous rendre à la table d'accueil correspondant à l'insecte du niveau scolaire complété de votre enfant.

**Niveau et nom des groupes :**

**Maternelle complétée**

Lucioles

**1er année complétée**

Papillons

**2e année complétée**

Sauterelles

**3e année complétée**

Fourmis

**4e année complétée**

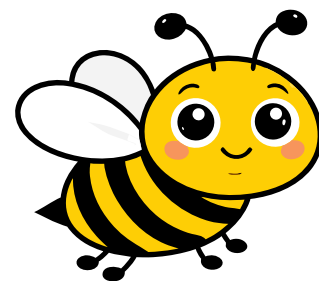
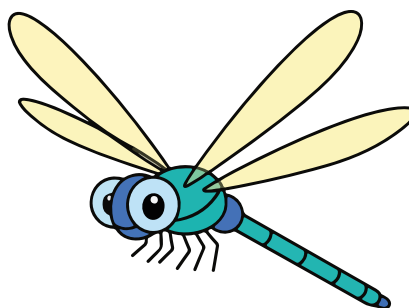
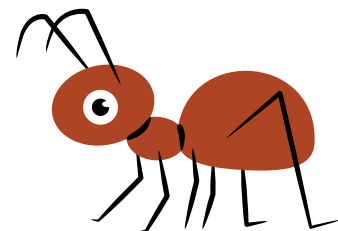
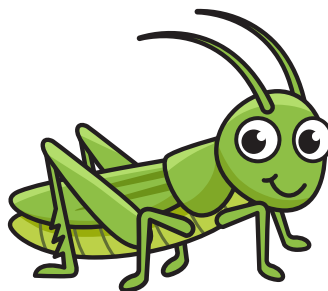
Libellules

**5e année complétée**

Abeilles

**6e année complétée + secondaire 1**

Scarabées



# Horaire

## Horaire du camp

Les activités régulières du camp : 9 h à 16 h

Départ des enfants : 15h45 à 16 h

## Service de garde

Horaire

**Matin** : 7 h à 9 h

**Soir** : 16 h à 18 h



**Inscription obligatoire** : été, à la semaine ou avec livret de coupons

## Adresse du camp

723, chemin Sainte-Anne-des-Lacs au parc Henri-Piette à Sainte-Anne- des-Lacs

Journées de pluie : centre communautaire au 1, chemin Fournel

## Communications

Toutes les communications doivent être transmises à Geneviève Dufresne (alias Vanille) [gdufresne@sadl.qc.ca](mailto:gdufresne@sadl.qc.ca) ou par téléphone au 450 230-7598.

## L'Info-Parent

Il s'agit d'un document informatif envoyé **chaque jeudi par courriel** précédant la semaine de camp de votre enfant. Ils contiennent de l'information spécifique pour vous préparer (et votre jeune) aux activités de la semaine qui arrivent. Il est important de bien les lire et de suivre les consignes qui s'y retrouvent. Vous y trouverez aussi des rappels importants afin que la semaine de votre jeune se déroule à merveille.

Si vous devez venir porter ou chercher votre enfant durant la journée ou qu'une autre personne vient le chercher, merci d'envoyer un courriel avec votre nom, le nom de l'enfant, le nom de son animateur, l'heure d'arrivée ou de départ, ainsi que le nom de la personne qui viendra le chercher.

En cas d'absence la journée même, merci d'appeler au **450 230-7598**. Si vous êtes redirigé vers la boîte vocale, laissez un message avec votre nom, le nom de l'enfant, le nom de son animateur. Si vous savez d'avance qu'il sera absent, envoyer un courriel au [gdufresne@sadl.qc.ca](mailto:gdufresne@sadl.qc.ca).

# Sorties et activités spéciales



Lors de la journée de sortie du mercredi, il sera important **d'arriver à 8 h 45**

Départ de l'autobus sera **à 9 h**, aucun retardataire ne sera accepté.

Retour au camp **à 15 h 45**

Semaine 2 - **Mercredi** 1<sup>er</sup> juillet : [Hébertisme du Domaine Vert](#)

Semaine 3 - **Mercredi** 8 juillet : [Complexe Atlantide](#)

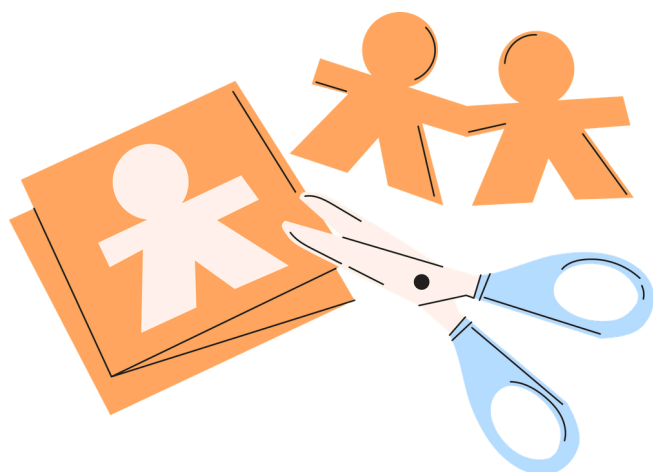
Semaine 4 - **Mercredi** 15 juillet : [Super Aqua Club](#)

Semaine 5 - **Mercredi** 22 juillet : [Baignade et patin au Centre Sportif des Pays-d'en-Haut](#)

Semaine 6 - **Mercredi** 29 juillet : [Éducazoo](#)

Semaine 7 - **Mercredi** 5 août : [45 degré nord](#) et camping pour les groupes des Abeilles et des scarabées

Semaine 8 - **Mercredi** 12 août : [Jeux gonflables](#)



## Le parfait campeur aura dans son sac à dos :

- Crème solaire ;
- Chasse moustique ;
- Soulier de course ;
- Chapeau ;
- Bouteille d'eau ;
- Boîte à lunch ;
- Vêtements de rechange ;
- Ensemble de plage :
  - Maillot de bain ;
  - Serviette ;
  - Sandales ou souliers d'eau ;
  - Veste de flottaison (VFI) *(Si jugé nécessaire par le sauveteur après le test de nage en début de semaine).*



## OBJETS PERDUS

Chaque semaine, nous avons malheureusement des objets perdus et vêtements de vos enfants qui ont perdu leur famille :( **merci de prendre du temps avant le début du camp pour identifier les vêtements et objets de vos enfants**

- Tout son matériel rentre dans un sac (à l'arrivée, votre enfant ira porter son sac et sa boîte à lunch sous le chapiteau dans la section réservée pour son groupe) ;

Tout son matériel sera de retour à la maison **chaque soir**.

## Dans la boîte à lunch, il y aura :

- Un repas santé et froid (**pas de micro-onde**) ;
- Deux (2) collations ;
- Au moins un (1) bloc réfrigérant (**pas de réfrigérateur**) ;
- Pas d'arachides ni de noix.



Aidez-nous à promouvoir les saines habitudes de vie au camp.

Visitez <https://tremplinsante.ca/> pour des tucs et astuces!



## Formations et accréditations :

« Tous les nouveaux employés du camp de jour auront suivi une formation permettant d'assurer la qualité du travail et des compétences de notre personnel. » (ACQ)

Toutes nos accompagnatrices auront suivi la formation de l'ARLPHL. Le CACDJ est la formation accréditée en accompagnement en camp de jour.

Tous nos employés auront complété une formation de secourisme de 8 heures.

Tous nos employés reçoivent une formation de 35 heures spécifique au fonctionnement du camp de jour.

## Buts et objectifs :

« L'imagination est plus importante que la connaissance. » — Albert Einstein

- Assurer un environnement sécuritaire ;
- Offrir aux jeunes de Sainte-Anne-des-Lacs une programmation estivale d'activités diversifiées ;
- Favoriser le développement et la sociabilité des jeunes tout en les amusant ;
- Favoriser l'initiative et le sens des responsabilités ;
- Sortir de l'ordinaire pour entrer dans le monde de l'imaginaire ;
- Créer des activités adaptées aux groupes (maternelle, 1re à 6e année et secondaire 1 complété) ;
- Promouvoir et intégrer de saines habitudes de vie.



## **Sécurité :**

Tous nos animateurs détiennent une formation de base en premiers soins, ainsi qu'une formation interne couvrant les points essentiels afin de bien outiller l'équipe. Des walkies-talkies sont mis à la disposition des animateurs accompagnant un groupe lors d'une activité sur un plateau éloigné. Cet outil assure une communication constante avec la coordonnatrice. En tout temps, chaque animateur a avec lui une trousse de premiers soins.

Lors de la baignade, un sauveteur qualifié assure la surveillance, et le port de la ceinture de sécurité est recommandé.

L'animateur a en sa possession, en tout temps, la liste des enfants de son groupe, ainsi que leurs numéros d'assurance maladie, leurs informations médicales et les coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence.

## **Médicaments :**

Tous les médicaments prescrits sont confiés à la coordonnatrice (à moins d'avis contraire) au début de la journée. Le médicament sera donné à l'enfant par la coordonnatrice ou l'animateur désigné selon la posologie indiquée. Il sera remis aux parents à la fin de la journée.

Les jeunes souffrant d'allergies alimentaires graves ou d'asthme doivent toujours avoir en leur possession leur ÉpiPen ou leur pompe d'asthme.

## **Jouets de la maison :**

Aucun jouet ni toutou de la maison ne sera permis.

## **Photos de vos enfants !**

Afin de vous faire vivre l'expérience de votre enfant au camp de jour, vous trouverez des photos en action sur le site de la municipalité à chaque semaine. Vous devrez avoir autorisé le tout dans une des questions du formulaire de l'ACQ lors de votre inscription.

## **Vélo :**

Un support à vélos sera disponible. Important de cadenasser les vélos. Nous ne sommes pas responsables des bris ou des vols.

## **En cas de pluie :**

Lors des journées de pluie, les activités du camp de jour ont tout de même lieu. Des salles et le centre communautaire sont à notre disposition et notre imagination est à l'œuvre. ATTENTION le service de garde sera aussi au centre communautaire lors des journées de pluie.

## **Programmation:**

L'horaire de la semaine vous sera fourni dans le billet info-parent chaque semaine.

Chaque programmation est adaptée à l'âge du groupe. Les animateurs de chaque groupe disposent d'un atelier de planification hebdomadaire pour planifier leur horaire et préparer de nouvelles activités originales, le tout sous la supervision de l'animateur en chef.

Chaque été, le camp de jour propose aux enfants une thématique différente. Il s'agit d'une histoire/aventure qui se déroulera tout au long de l'été et l'animation sera assurée par l'équipe d'animateurs. Des activités en lien avec la thématique sont aussi organisées. La thématique sera dévoilée lors de la première journée du camp.

**Votre enfant sera invité à se déguiser !**

## Baignade:

Au camp Magicoparc, nous avons un accès au lac Loïselle. Chaque jour, une période est réservée à la baignade, si la température le permet. Un sauveteur qualifié est spécialement embauché à cet effet et assure une surveillance constante de sa chaise de sauveteur.

De plus, le sauveteur aura en sa possession un "walkie-talkie" afin de communiquer rapidement avec la coordonnatrice, au besoin. Les animateurs se doivent d'assurer une surveillance dans l'eau et sur le terrain. La plage, d'un périmètre prédéterminé en fonction des réglementations prescrites, est entourée de bouées et est réservée à la baignade. En aucun cas, les enfants ne peuvent dépasser ce périmètre. Il est important, lors de l'inscription de votre enfant, de bien répondre aux questions :

- Votre enfant nage-t-il seul ?
- Besoin d'une VFI (veste de flottaison individuelle)

Chaque jeune qui a besoin d'une veste doit apporter sa propre veste de flottaison individuelle pour la baignade. Au début de l'été, notre sauveteur fera passer un test de nage à chacun des enfants, sauf au groupe des maternelles complétés puisque le port de la veste est obligatoire pour ces derniers. Si le sauveteur juge que le port d'une veste de flottaison individuelle est nécessaire pour la sécurité physique de votre enfant, nous exigerons le port de la veste de flottaison.

## Bibliothèque :

Cet été, nous profiterons de la bibliothèque!

Effectivement, chaque semaine, **le lundi**, les groupes auront la chance d'aller à la bibliothèque. Un animateur fera l'heure du conte

Afin de bien gérer les livres de vos enfants, il sera à vous cet été d'aller faire les emprunts de livres pour votre enfant. Vous pourrez le mardi et le mercredi après la journée du camp de jour, monter à la bibliothèque et faire la location de livres.

Si votre enfant n'est pas inscrit à la bibliothèque, nous vous demandons d'aller faire son abonnement (gratuit) et **ce avant le 3 juin**. Le personnel de la bibliothèque se fera un plaisir de vous accueillir.

Nous avons très hâte de leur faire vivre cette activité.



# Code de vie du campeur :

Nous vous demandons de prendre un moment pour lire le code de vie avec votre enfant. Afin d'améliorer le service et la qualité de vie de tous les participants inscrits au camp de jour Magicoparc, les responsables se réservent le droit d'exclure tout participant qui :

- met sa sécurité ou celle des autres en danger ;
- ne respecte pas le code de vie du camp ;
- adopte des comportements inacceptables, notamment cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle.
- Je signale ma présence en me rapportant à mon animateur à mon arrivée. À la fin de la journée, je dois aviser mon animateur lors de mon départ.
- À mon arrivée, je dépose mon sac et ma boîte à lunch sous le chapiteau, dans la section réservée à mon groupe ; à mon départ, je récupère mes effets.
- Je porte des espadrilles ainsi que des vêtements décontractés afin de prévenir toute blessure.
- Les maillots de bain sont utilisés uniquement à la plage.
- J'apporte un chapeau et un costume de bain chaque jour.
- Les maillots de bain de style « G-string » ou à décolleté exagéré ne sont pas tolérés sur le site.
- Je respecte les consignes que l'animateur me donne.
- Je respecte le matériel que le camp me prête.
- Je garde mon environnement propre : les déchets vont dans la poubelle !
- En tout temps, je demeure avec mon animateur.
- Je m'exprime calmement, je cherche des solutions non violentes et je contrôle mes émotions.
- Je participe aux activités que l'animateur me propose.
- Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur.
- Je respecte tous les campeurs, les animateurs, l'animateur en chef, la TES, la coordonnatrice adjointe et la coordonnatrice.
- Mon langage est soigné.
- J'ai toujours mon lunch et mes collations santé.
- S'il pleut, je dois apporter un manteau de pluie et porter de « vieux » vêtements.
- Je demeure toujours sur le terrain du camp, dans l'espace réservé à mon groupe, avec mon animateur.
- J'applique ma crème solaire et mon chasse-moustiques à l'extérieur du bâtiment.

### **Dans les cas d'un manquement au code de vie :**

Les animateurs font figure d'autorité auprès des jeunes. Si le responsable des enfants considère qu'un d'entre eux a commis un acte répréhensible, inconvenable et/ou dangereux, il est en droit de remettre un avertissement.

### **Voici l'échèle des sanctions qui seront appliquées\* :**

**Première sanction :** un avis verbal sera transmis au parent, par un membre de l'équipe de gestion afin d'expliquer la situation et la raison du premier avis. Cette discussion aura pour but de trouver des solutions et/ou des réparations quant à la situation.

**Deuxième sanction :** un avis écrit sera transmis au parent, afin de discuter de la deuxième offense et des mesures à mettre en place pour limiter les cas de manquements au code de vie commis par l'enfant.

**Troisième sanction :** l'enfant aura une suspension de moins d'une semaine du camp de jour, ainsi qu'un avis écrit et signé par un membre de l'équipe de la municipalité. Le retour de l'enfant sera planifié avec le parent et l'équipe de gestion.

**Quatrième sanction :** l'enfant aura une suspension d'une semaine du camp de jour, ainsi qu'un avis écrit et signé par un membre de l'équipe de la municipalité. Le retour de l'enfant sera planifié avec le parent et l'équipe de gestion.

**Cinquième sanction :** l'enfant sera expulsé du camp de jour, et ce, pour le reste de l'été. Une rencontre avec un membre de l'équipe de la municipalité sera planifiée.

**\*Cette échèle est à titre indicatif seulement. Dépendamment de la gravité de la situation, nous nous donnons le droit d'appliquer les sanctions nécessaires et cela sans suivre les étapes de l'échèle. Un enfant présentant un comportement qui met la sécurité des autres participants à risque sera retiré immédiatement.**

## **Besoin de votre collaboration :**

Afin de nous permettre d'améliorer notre camp de jour année après année, nous aimerions pouvoir compter sur votre collaboration puisque vous êtes des joueurs importants pour la grande équipe du camp. Voici donc quelques petits rappels qui rendront possible un meilleur fonctionnement :

- **ATTENTION !** Pas d'arachides ni de noix dans les boîtes à lunch de vos enfants !
- Aidez-nous à nous améliorer en remplissant le formulaire d'appréciation du camp suite à la participation de votre enfant au camp. Un formulaire sera créé pour les parents. Ce formulaire vous sera envoyé sous forme de question en ligne

L'enfant doit déjà avoir appliqué une couche de **crème solaire** avant le début de la journée et les animateurs s'assurent d'appliquer minimalement deux autres couches de crème solaire aux enfants durant la journée.

## • Absence imprévue

- En cas d'absence de votre enfant, vous devrez signaler celle-ci en téléphonant au camp de jour au 450 230-7598 ou en écrivant au [gdufresne@sadl.qc.ca](mailto:gdufresne@sadl.qc.ca) en indiquant le nom de l'enfant et celui de son animateur.

## • Absence planifiée

- Si vous savez à l'avance que votre enfant sera absent (ex : tous les lundis, un vendredi, une semaine complète, etc.) et qu'il est inscrit au camp lors de cette absence prévue, s.v.p. nous signaler celle-ci dès que possible.

## Téléphone cellulaire et application :

La technologie apporte de bien belles choses, dont des applications utiles, propices et efficaces pour nos animateurs et accompagnateurs. Donc, ne vous surprenez pas de voir notre équipe sur leur cellulaire à l'occasion.

Pep ton jeu, Urgences en camp et l'application de secourisme de la Croix-Rouge sont des applications conçues et/ou conseillées par l'ACQ et nous accompagneront tout l'été pour optimiser le travail de notre équipe.



## Information :

Pour toute information, question ou commentaire, voici une liste des outils pouvant vous venir en aide :

- Site Internet : [www.sadl.qc.ca](http://www.sadl.qc.ca)
- Téléphone/courriel (*voir coordonnées à la page 1 du présent document*)
- Info-parent (*dans votre boîte courriel tous les jeudis*)
- Guide du parent (*en ligne sur le site Internet*)
- Personnel : *Coordonnatrice, coordonnatrice adjointe, TES, animateur en chef, animateurs, accompagnateurs, sauveteurs, coordonnatrice service des loisirs, culture et vie communautaire*

**Bon été à toutes et à tous!**  
**L'équipe du Magicoparc 2026**



**Sainte-Anne-des-Lacs**